



Victoire juridique définitive de Générations Futures et un collectif d'organisations : le Conseil d'Etat, la plus haute juridiction administrative, confirme l'illégalité de 5 chartes départementales qui encadrent l'utilisation des pesticides de synthèse, et rejette le pourvoi du ministère de l'Agriculture.



Cette victoire est décisive pour le combat de Générations Futures et ses partenaires contre les chartes "Pesticides". Notre ONG rappelle que si ces textes étaient originellement censées être "de bon voisinage" et réguler l'utilisation des pesticides dans le département, ils ne consacrent en réalité aucune ambition de protection des populations exposées à ces substances (distances de sécurité trop faibles, pas de réelle information du public concerné lors des épandages, etc.).



C'est pourquoi Générations Futures et ses partenaires ont engagé en 2022 une action judiciaire d'ampleur contre 48 chartes départementales "Pesticides". Si cette décision du Conseil d'Etat du 23 juillet 2026 concerne les 5 cinq chartes des départements Loiret, Cher, Eure-et-Loir, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher, elle doit désormais s'imposer à l'intégralité des autres recours intentés par nos associations. Les textes des autres chartes sont en effet quasiment tous rédigés sur le même modèle par les chambres d'agriculture, partout en France !



Générations Futures et ses partenaires demandent au ministère de l'Agriculture de tirer les conséquences de cette décision et d'imposer au plus vite la réécriture de l'ensemble des chartes départementales françaises encore en vigueur, notamment en proposant une réelle information complète des populations en amont et en aval des épandages de pesticides. Même si l'on sait que certains représentants de l'agrochimie s'y refusent, c'est bien le minima en la matière !

Je soutiens le combat judiciaire de Générations Futures contre les chartes "Pesticides"
 Vos dons = nos recours juridiques efficaces



Cette nouvelle victoire pour la santé des populations exposées aux pesticides nous redonne de l'espoir et renforce notre détermination à agir, dans un contexte de reculs inacceptables en termes de protection de la santé publique et de l'environnement. Le dernier en date étant le vote du projet de loi "urgence agricole" par le Parlement les 21 et 22 juillet derniers.



Générations Futures et ses partenaires agissent depuis 2018 contre les chartes "Pesticides" et ne lâcherons RIEN tant que ces réglementations ne consacreront pas une réelle protection des populations contre les pesticides de synthèse !



Aujourd'hui, nous avons besoin de votre aide pour continuer notre combat pour des réglementations qui protègent réellement les populations, leur santé, celle de leurs proches et leur environnement. [En soutenant Générations Futures](#), vous contribuez à défendre le droit de chacun à vivre dans un environnement sain !

Je rejoins le combat judiciaire contre les chartes "Pesticides"
 Vos dons = nos recours juridiques efficaces



D'avance, un très grand merci pour le soutien que vous nous ferez.

Découvrir toutes les façons de soutenir Générations Futures [sur notre site](#).



D'avance, merci pour votre soutien !

ONG Générations Futures

179, Rue La Fayette. 75010 Paris
generations-futures.fr

